



Le bimestriel d'information de la Commune de JARD-sur-MER

A l'initiative de la commune de Jard sur Mer, de la paroisse Sainte Anne des Menhirs et du Conseil Général de la Vendée, une messe inaugurale a été célébrée le dimanche 15 février dans l'église Sainte Radegonde en l'honneur des restaurations qui y ont été dernièrement effectuées.

L'office a été célébré par Jean-Marie Bounolleau Vicaire épiscopal de la côte assisté des abbés Jean-Claude Michaud, Maurice Bonnaudet, Jean Gallot et Bernard Lucas doyen de la paroisse.

Les officiels présents ont pu apprécier la qualité du travail accompli tant sur le tableau de Peinus, que sur le retable, la statue de Ste Radegonde ou du maître autel.

Ces travaux, réalisés grâce au financement de la commune, du Conseil Général et de l'Etat, s'inscrivent après l'installation du chauffage, la mise en sécurité de l'électri-

## Les travaux de l'église inaugurés



De gauche à droite: P. Tisseau, D. Cailleau, E. Bassetière, P. Berthomé, JM. Bounolleau, D. Souchet, M. Gréau, Jc. Michaud

city et l'acquisition de l'orgue électronique, dans la démarche communale pour l'embellissement de l'église. Lors du vin d'honneur offert

par la Municipalité et le Conseil Général dans la grande salle des Ormeaux, les différents acteurs de ces restaurations se sont expri-

més manifestant tour à tour leur volonté de continuer à mettre en valeur le patrimoine Vendéen, qu'il soit architectural, pictural ou culturel.



### L'Édito de Mireille Gréau

*otre confiance, nous nous sommes engagés à développer un moyen d'échange entre l'équipe municipale et l'ensemble des Jardais. Cette publication innovante nous a paru répondre à cet engagement, elle traduit une volonté de la Municipalité de diffuser l'information au plus près de l'événement.*

*Pour les internautes, La Conchette est disponible dans la rubrique "Vie Locale et Actualités" du site Internet de Jard : [www.ville-jardsurmer.fr](http://www.ville-jardsurmer.fr)*

*Je suis heureuse de vous présenter aujourd'hui le 1<sup>er</sup> numéro du bimestriel :*

*« La Conchette »*

*qui répondra, je l'espère, à votre attente d'information. Lors des dernières élections, où vous nous avez renouvelé*

## AU SOMMAIRE

### L'actualité au fil des jours:

- Le petit patrimoine
- La journée des écrivains le 2 mai
- Les Brèves

### Pleins phares sur...

- Accession la la propriété: mode d'emploi
- Localisation de la borne hot-spot Wi-Fi à Jard
- Grand prix de Duathlon les 4 et 5 avril
- Nouveaux horaires à la déchetterie
- Nouveaux horaires de la poste

### Vie quotidienne:

- Fin du chantier de la rue Sainte Anne
- Nouvel éclairage rue Clemenceau
- Modification des horaires de l'éclairage public
- Le cinquantenaire des pompiers jardais
- Prochaines manifestations

## Le petit patrimoine Jardais recensé et archivé

En partenariat avec les élus et les habitants du canton, la Communauté des Communes vient de réaliser un inventaire du petit patrimoine bâti ou naturel.

Le but de cette démarche n'est pas de réaliser une étude approfondie du patrimoine des neuf communes du Talmondaï, mais plutôt d'établir un état des lieux, le plus exhaustif possible, de

ce qui existe.

Les données recueillies pourront néanmoins être complétées et détaillées au cas par cas et ne concerner alors que des sites devant être intégrés dans une mise en valeur culturelle.

Benoit Boucard chargé de mission à la Communauté de Communes a répertorié sur tout le canton 3014 lieux présentant un intérêt soit

archéologique, architectural, historique ou autre.

Sur la seule commune de Jard, 233 lieux ont été recensés. Chaque site sera fiché et classé dans une des 17 catégories de familles différentes.

Selon un format bien défini, un lexique associé, expliquera les sigles distinctifs de cette classification.



*l'un des 233 sites recensés à Jard*



*La « journée des écrivains » aura lieu le 2 mai prochain*

## La Journée des écrivains le 2 mai prochain

La commission des affaires culturelles prépare les prochaines expositions qui animeront notre commune en 2009. Cette nouvelle saison débutera par la « Journée des écrivains » qui aura lieu le samedi 2 mai. Pour cette première, la commission a invité de nombreux écrivains Vendéens de renom et décidé également d'associer à cette

grande manifestation littéraire les maisons d'édition, les poètes, les auteurs de bandes dessinées ainsi que les écrivains non encore publiés. Si le temps le permet elle se déroulera sur le port de plaisance où les stands accueillent les auteurs venus présenter leurs œuvres. En parallèle à cette journée, une exposition consacrée à la

confection d'un livre sera organisée à l'espace culturel communal. Elle présentera toutes les techniques, la typographie, la reliure... nécessaires à la réalisation d'un ouvrage.

D'autres projets sont à l'étude comme « La Calligraphie », ainsi que des expositions en liaison avec des manifestations municipales, comme la journée consacrée à la sécurité routière le 6 juin prochain.

## Les Brèves

### Nuisances sonores:

Il est rappelé que les travaux nécessitant l'utilisation d'appareils à moteurs thermiques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants: les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h - Les samedis: de 9h à 12h et de 15h à 19h - les dimanches et jours fériés: de 10h à 12h. Les travaux publics (sauf interventions d'utilité publique) sont interdits tous les jours de 20h à 6h30 et toute la journée les dimanches et jours fériés

**Brulage des végétaux:** Dans les zones boisées, l'interdiction est totale du 15 mars au 15 mai et du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre. Pour les autres zones toute incinération est interdite du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre. En périodes de risque forts, des interdictions ponctuelles pourront être fixées par arrêté préfectoral

**Hygiène bucco-dentaire:** Dans le cadre de sa campa-

gne de prévention, l'Union Française pour la Santé Bucco-dentaire de la Vendée visitera les écoles de la commune le 4 juin prochain. Organisée en partenariat entre la CPAM et l'Inspection Académique, cette campagne a pour but de sensibiliser les parents sur l'importance de la visite chez le dentiste, obligatoire et totalement gratuite, dès l'âge de 6 ans.

### Recensement militaire:

**LE RECENSEMENT MILITAIRE**  
donne des **DROITS**  
J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT  
RECENSER. ET TOI ???



Le recensement militaire est obligatoire pour les garçons et filles dans les 3 mois suivants leur 16<sup>e</sup> anniversaire. Les jeunes gens concernés, domiciliés dans la commune, sont tenus de se présenter à la mairie, munis du livret de fa-

mille de leurs parents et d'un justificatif de domicile.

### Don du sang:



L'amicale pour le don du sang du secteur des Sables d'Olonne organise la remise des diplômes et des insignes aux donateurs des cantons des Sables d'Olonne et de Talmont St Hilaire le dimanche 29 mars 2009 à 10 H à la salle des Ormeaux de Jard-sur-Mer.

### Un poste supplémentaire à la police municipale:

Après une restructuration de l'ensemble des services de la Mairie, un 2<sup>ème</sup> poste de policier municipal a été créé en remplacement d'un poste saisonnier à mi-temps. Les horaires de ce service ont été

aménagés sur l'ensemble de l'année ce qui permettra d'avoir une permanence 6 jours sur 7 de début Avril à la fin septembre.

### Lutte contre la chenille processionnaire:

le traitement annuel des pins a été effectué les 16 et 18 septembre derniers dans de très bonnes conditions climatiques. Le résultat est globalement bon puisque la cartographie réalisée en décembre dernier a permis de constater une infestation beaucoup plus diffuse que les années précédentes. Pour Jard, quelques foyers d'infection subsistent sur les secteurs du parc de la Grange, de la Porte Océane et de Ragounite.

### La digue du Port de Plaisance:

a subi dernièrement une opération de consolidation (l'enrochement a été refait). Dans ce secteur, un projet de mur anti sable éolien est à l'étude ainsi qu'une rampe d'accès pour personnes handicapées moteurs.



## Aide à l'accession à la propriété: Mode d'emploi

Dans le cadre de la loi sur «l'engagement national pour le logement», la municipalité s'est associée au conseil Général de Vendée pour favoriser l'accession à la propriété des jeunes ménages. Elle a décidé de compléter l'aide de 1 000€ apportée par le conseil Général en ajoutant une prime forfaitaire par terrain à hauteur de 2 000 €, jusqu'à 3 personnes, et de 3 000 €, pour 4 personnes et plus.

Les conditions pour l'obtention de ces aides sont les suivantes :

- Acquérir ou faire construire un logement neuf affecté à

la résidence principale.  
- être primo accédant et avoir des ressources inférieures au plafond HLM pour les prêts à taux zéro majoré et le pass foncier,  
- être bénéficiaire d'une aide à l'accession sociale à la propriété attribuée par une ou plusieurs collectivités territoriales du lieu d'implantation du logement.

Le Conseil Général de la Vendée a, pour sa part, ajouté des critères supplémentaires:

- avoir une ancienneté de résidence principale de deux ans sans interruption dans le département,

- exercer une activité professionnelle en Vendée,  
- répondre aux conditions de plafonnement des ressources  
les opérations devront être localisées dans la zone géographique couverte par la convention signée avec l'Etat.

Pour l'instruction des demandes, les élus jardais ont souhaité que l'Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL) reçoive les candidats dans le cadre d'un rendez-vous personnalisé. A l'issue de

cette instruction, les candidatures seront examinées par la commission des finances de la commune.

Afin de se prémunir contre d'éventuels abus, les élus ont également décidé d'insérer deux clauses relatives aux délais de construction et de revente dans chaque avant contrat et acte de vente.



## Localisation du hot-spot WI-FI à Jard



Comme cela était mentionné dans le bulletin municipal 2009, une borne WI-FI (dont la signalétique est visible sur la photo ci-contre) a été installée sur la place de l'hôtel de ville, à proximité de quelques bancs publics. Cette opération qui se situe dans le cadre du désenclavement

numérique du département, initié par le Conseil Général, constitue une nouvelle étape vers la facilité d'accès et la qualité des connexions pour tous. Il est désormais possible dans un rayon d'une centaine de mètres autour de la borne de se connecter à internet. Procédure : après avoir lancé votre navigateur Web, il se connecte automati-

quement sur le portail d'accueil Vendée Wi-Fi. Les sites pratiques et informations locales sont gratuits, les données personnelles sont accessibles moyennant un abonnement de 1€ par jour souscrit en ligne. A noter que seuls les micros portables ou assistants personnels compatibles Wi-Fi peuvent accéder au réseau Vendée Wi-Fi.

## Le Grand Prix du Duathlon les 4 et 5 avril

Après 3 ans d'absence le Duathlon revient en force à Jard les 4 et 5 avril prochains. Organisé sous l'égide de la Fédération Française de Triathlon par l'Office Municipal des Sports et Loisirs, ce retour sera consacré à la 1ère épreuve comptant pour le championnat de France par équipe.

Ce sont tout d'abord les plus jeunes qui ouvriront la compé-

tition le 4 avril à partir de 12h. Ils seront suivis à 15h par l'épreuve «Open D2» réservée aux athlètes de 2e division.

C'est le lendemain dimanche, également à partir de 12h, que s'élanceront les féminines pour 5 km de course à pied, 20 km en vélo et de nouveau 2,5 km à pied.

A 15h, place aux athlètes de classe internationale, venus

d'une dizaine de pays, qui s'affronteront pour le grand prix sur 5 km de course à pied, 30 km en vélo et 5 km à

pied.. Pour le plus grand plaisir des amateurs, le parcours comprendra plusieurs boucles tracées en centre ville.



## Nouveaux horaires

A compter du 2 mars 2009, les horaires d'ouverture de bureau de poste de Jard seront les suivants:

### Du Lundi au Vendredi

8h30 à 12h / 14h à 16h30

### Le Samedi

8h30 à 12h

**Levée du courrier à 15h30**

## Nouveaux horaires d'ouverture à la déchetterie

Depuis le 1er février 2009 les horaires d'ouverture de la déchetterie de Jard ont été modifiés comme suit :

### Du 1er novembre au 31 mars

Lundi: -----fermé-----  
Mardi: 9h/12h15 - 14h/16h30  
Mercredi: 9h/12h15 - 14h/16h30  
Jeudi: 9h/12h15 - 14h/16h30  
Vendredi: 9h/12h15 - 14h/17h  
Samedi: 9h/12h15 - 14h/16h

### Du 1er avril au 31 octobre

Lundi: -----fermé-----  
Mardi: 9h/12h15 - 14h/18h  
Mercredi: 9h/12h15 - 14h/18h  
Jeudi: 9h/12h15 - 14h/18h  
Vendredi: 9h/12h15 - 14h/19h  
Samedi: 9h/12h15 - 14h/17h

Par ailleurs, afin d'assurer une meilleure sécurité avec l'installation de nouvelles barrières et la mise en service prochaine des cartes d'accès électroniques, le sens de circulation a été modifié. Il permet désormais de renforcer les contrôles et offre dorénavant la possibilité de déposer les déchets divers et les végétaux sans sortir du site.

## Spécial Voirie

**Le long chantier de la rue Sainte Anne sera terminé fin mars 2009**



*La rue Ste Anne sera bientôt rendue aux Jardais*

Ces travaux concrétisent la dernière phase du programme d'embellissement du centre bourg. Ils ont débuté en 2007 suite à la rupture d'une canalisation du réseau d'assainissement qui a été entièrement refait, et se sont poursuivis par l'enfouissement des réseaux d'eau et d'électricité en 2008.

Les travaux de voirie constituant la dernière phase, ont

débuté le 15 décembre 2008. Restera à réaliser la section du carrefour des rues Sainte Anne, Clemenceau et Fief l'Abbesse et le début de la rue de l'Océan, lorsque seront démolies les deux anciennes habitations acquises en 2008 par la commune et après accord de la DDE. Les démarches administratives en cours, peuvent demander de 2 à 6 mois.

## un nouvel éclairage pour la rue Clemenceau

Commencée le 9 février, une partie de la rue Georges Clemenceau va voir la sécurité des piétons améliorée, puisque les réseaux électriques vont être enterrés et l'éclairage refait de la place de Lattre de Tassigny à la rue du Maré-

chal Foch. Les travaux devraient se terminer vers la mi-avril. Par ailleurs, dans le but de ne plus gêner la circulation piétonne, un projet d'enfouissement des bornes incendie de la rue de l'Océan est à l'étude, .



*Avec ces travaux, la sécurisation des piétons sera améliorée.*

## Modification des horaires de l'éclairage public

A partir du 15 mars, dans le cadre de la préservation de l'environnement et des économies d'énergie, l'éclairage public fonctionnera désormais de la tombée de la nuit à minuit, et de 6 heures au lever

du jour pour la période du 15/9 au 15/6, ainsi que de la tombée de la nuit au lever du jour en période estivale. Seul, le poste de la Mairie fonctionnera en éclairage permanent (centre ville).

## Les pompiers jardais fêtent leur 50 ans



En ce début d'année 2009, qui marquera les 50 ans du centre de secours jardais, le chef de corps Dominique Robin a remis à Mireille Gréau, maire de la commune une photo commémorative qui orne désormais le hall de l'hôtel de ville.

Rappelons que le centre de secours a vu le jour en 1959 sous le commandement de Jean Orveau jusqu'en 1991. Gérard Bouron lui a succédé jusqu'en 2003 avant de passer le flambeau à Dominique Robin.

## Prochaines Manifestations

### Mars

- Dimanche 8 à 14h : Thé dansant Amicale Laïque (grande salle des Ormeaux)
- Vendredi 13 à 15h: Après-midi crêpes des Randonneurs (petite salle Ormeaux)
- Samedi 14 à 16h: Assemblée Générale Jardin des Arts (petite salle Ormeaux)
- Samedi 21 à 10h: Carnaval école Saint-Joseph  
Tournoi de judo (salle de Madoreau)
- Mardi 24 à 20h30 : début du théâtre - Tréteaux Jardais (Salle de cinéma)
- Vendredi 27 à 14h : Concours belote Amis Jardais (salle Mairie)
- Samedi 28 à 20h30 : Loto Employés municipaux (grande salle ormeaux)

### Avril

- Samedi 4 à 12h : Gd Prix Duathlon « Avenir » et « Open D2 »
- Dimanche 5 à 12h : Gd Prix Duathlon « féminin » et « Sprint »  
Vide grenier de l'APE (parking des Ormeaux)
- Samedi 18 à 20h30 : Loto Office de Tourisme (grande salle Ormeaux)  
Bourse aux livres Lions Club (petite salle Ormeaux)
- Dimanche 19 : Bourse aux livres Lions Club (petite salle Ormeaux)
- Samedi 25 à 10h à 20h30 : portes ouvertes école St Joseph  
Spectacle « Les Quat'Zelles » (salle de cinéma)

Publication bimestrielle de la ville de JARD-sur-MER  
Place de l'Hôtel de Ville- BP 29 - 85520 Jard-sur-Mer  
☎ 02 51 33 40 17 - fax: 02 51 33 91 00  
www.ville-jardsurmer.fr  
messagerie: mairie@ville-jardsurmer.fr  
Directeur de la publication: Mireille Gréau  
Comité de rédaction: Yvonnick Bossy, Claude Sème,  
Jean-Claude Marquet, Nadège Dorie, Karen Taugain